Rapport financier du premier trimestre de 2013

pour la période close le 30 mars 2013







TABLE DES MATIÈRES

			Page
Rapı	oort de gestior	1	1
	Énoncés sur la	vision d'avenir	2
1	Résumé		3
2	Activités de ba	se et stratégie	8
3	Facteurs de rer	ndement clés	8
4	Capacités		9
5	Risques et gest	cion des risques	11
6		essources en capital	12
7		a situation financière	17
8		vités opérationnelles	19
9	Principales esti	mations comptables et évolution des politiques comptables	26
État	s financiers co	nsolidés intermédiaires résumés	28
	Responsabilité	de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	28
	État consolidé	intermédiaire résumé de la situation financière	29
	État consolidé	intermédiaire résumé du résultat global	30
		intermédiaire résumé des variations des capitaux propres	31
		intermédiaire résumé des flux de trésorerie	32
		es aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	33
	Note 1	Constitution, activités et instructions	33
	Note 2	Règles de présentation	33
	Note 3	Application des Normes internationales d'information financière	
		nouvelles et révisées	34
	Note 4	Immobilisations	37
	Note 5	Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des	20
	N. t. C	autres avantages à long terme	38
	Note 6	Impôt sur le résultat	40
	Note 7	Passifs éventuels	41
	Note 8	Autres charges opérationnelles	42
	Note 9 Note 10	Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement Transactions entre parties liées	42 43
	Note 10 Note 11	•	43 44
	Note 11 Note 12	Justes valeurs et risques posés par les instruments financiers Informations sectorielles	44
	NOTE 12	informations sectorieries	40

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements opérationnels de la Société canadienne des Postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Purolator Holdings Ltd. (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte), pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2013. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom Groupe d'entreprises de Postes Canada ou Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines et le présent rapport vise la période de 13 semaines close le 30 mars 2013. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013; ceux-ci ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (IAS 34), et ils sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au mille près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 23 mai 2013.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Poste-lettres^{MC}, postel^{MC}, Médiaposte avec adresse^{MC}, Médiaposte sans adresse^{MC}, Poste-publications^{MC} et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Seuil de tolérance

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés sur la vision d'avenir

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion contiennent des énoncés sur la vision d'avenir qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats opérationnels, le rendement ainsi que les perspectives commerciales et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés sur la vision d'avenir sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats opérationnels, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements actuellement disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes actuelles du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés à la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 11 du présent rapport de gestion (les risques).

Dans la mesure où le Groupe d'entreprises fournit une information sur la vision d'avenir, à savoir des renseignements financiers axés sur l'avenir ou des perspectives financières, par exemple la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les renseignements financiers axés sur l'avenir et les perspectives financières, ainsi que les énoncés sur la vision d'avenir de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujettis aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés sur la vision d'avenir. À la lumière de ces hypothèses et risques, les activités prévues dans ces énoncés sur la vision d'avenir pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés sur la vision d'avenir figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 23 mai 2013; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'activités futures, de changements de situation, ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Purolator Holdings Ltd., Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Il est l'un des plus importants employeurs au Canada, comptant quelque 68 000 employés au 31 décembre 2012. Chaque année, nos employés livrent environ 10 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à plus de 15 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, qui compte près de 6 400 bureaux de poste. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada, en offrant des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant des revenus de 1,5 milliard de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2013 (79 % du total des revenus cumulatifs annuels) et de 5,9 milliards de dollars pour l'exercice complet terminé en décembre 2012 (78 % du total des revenus). La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Quatre secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator, Logistique et Innovaposte.

Changements significatifs et développement commercial

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada se trouve à une étape charnière de son histoire. La valeur du privilège exclusif de Postes Canada en matière de livraison du courrier a considérablement décliné en raison de la substitution électronique et de l'érosion rapide des volumes Poste-lettres. En outre, le secteur d'activité Marketing direct doit faire face à une concurrence acharnée provenant des solutions numériques qui ont recours aux technologies intelligentes et mobiles. Tant le secteur Colis de Postes Canada que celui de Purolator exercent leurs activités dans un environnement hautement concurrentiel. En ce qui concerne les coûts, le déficit de solvabilité important du régime de retraite de Postes Canada exerce une pression financière importante sur la Société. Pour rester pertinente, la Société doit reconfigurer son modèle d'entreprise. Elle doit, entre autres, apporter des modifications structurelles fondamentales à son réseau, à ses services de livraison et à d'autres aspects de son exploitation. Ces modifications s'avèrent nécessaires pour permettre à Postes Canada de rester concurrentielle et d'être en mesure de continuer à offrir aux entreprises et aux consommateurs canadiens des services abordables, tout en conservant son autosuffisance financière.

En avril 2013, le Conference Board du Canada a publié son rapport intitulé *L'avenir du service postal au Canada*. Postes Canada a retenu les services du Conference Board du Canada afin de réaliser une évaluation indépendante de l'avenir du service postal au Canada et d'examiner les solutions possibles pour les années à venir. L'objectif du rapport ne consistait pas à recommander une ou plusieurs options en particulier, mais plutôt à illustrer les répercussions financières éventuelles d'un éventail de choix ainsi que la perception des clients commerciaux et résidentiels de Postes Canada à l'égard de ces changements. Le rapport souligne la grande influence de la technologie sur la manière dont les Canadiens utilisent les services postaux. Il prévoit aussi que les volumes du secteur Courrier transactionnel de Postes Canada et de ses services Médiaposte avec adresse, Médiaposte sans adresse et Poste-publications continueront de décliner de façon considérable, entraînant ainsi d'importantes pertes opérationnelles annuelles pour la Société si son modèle d'entreprise n'est pas reconfiguré. Le Conference Board explique également dans son rapport que, comme les volumes de courrier continuent à chuter, Postes Canada ne pourra pas éviter les pertes importantes et croissantes liées à l'exploitation postale en apportant un seul changement à ses tarifs postaux ou à ses normes de service. Ce rapport définit un cadre pour lancer un dialogue avec la population et le gouvernement du Canada à propos des diverses options en vue de renouveler Postes Canada pour la prochaine génération de Canadiens.

Points saillants financiers

Pour le premier trimestre terminé le 30 mars 2013, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat opérationnel consolidé de -51 millions de dollars, par rapport à un résultat opérationnel de -64 millions de dollars pour la période correspondante de 2012. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises a réalisé un résultat avant impôt de 51 millions de dollars, par rapport au résultat avant impôt de -73 millions de dollars pour le premier trimestre de 2012. Le Groupe d'entreprises aurait subi une perte avant impôt de 58 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013 s'il n'avait pas réalisé un profit de 109 millions de dollars découlant de la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé au centre-ville de Vancouver. Les pertes opérationnelles découlent principalement de l'érosion du volume de courrier liée à divers facteurs, dont la substitution électronique, le regroupement des factures et la concurrence acharnée.

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat opérationnel de -41 millions de dollars et un résultat avant impôt de 68 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013. Les produits opérationnels se sont chiffrés à 1 513 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013; en dépit de majorations tarifaires, ils sont principalement stables par rapport à la période correspondante de 2012. Le volume total de courrier a baissé d'environ 136 millions d'articles au cours du premier trimestre de 2013, par rapport à 2012, et continue d'être touché par les effets négatifs de l'érosion du courrier liée à la substitution électronique. Les consommateurs, les entreprises et les gouvernements continuent à passer à la livraison électronique, choix stimulé par les préférences des consommateurs ainsi que par les efforts de réduction des coûts déployés par les entreprises et les paliers gouvernementaux. Les volumes du secteur Colis ont augmenté d'environ 300 000 articles, soit 4 %; les revenus du secteur ont affiché une hausse de 2,9 %, sur une base ajustée, au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012.

En janvier 2013, Postes Canada a cédé son établissement de traitement du courrier situé au centre-ville de Vancouver, pour un produit net de 152 millions de dollars. Cet établissement était l'une des propriétés les plus importantes de Postes Canada et a été classé comme étant détenu en vue de la vente en date du 31 décembre 2012. Le produit de vente permettra d'accroître les flux de trésorerie disponibles pour 2013. Postes Canada procède actuellement à la construction d'une nouvelle installation à usages multiples à l'aéroport international de Vancouver qui devrait être pleinement opérationnelle en 2014. Une fois les travaux terminés, l'installation traitera des lettres, des colis, des paquets et des articles publicitaires sous un même toit; elle permettra aussi à Postes Canada de traiter le courrier plus rapidement, d'améliorer la logistique de livraison et d'offrir un meilleur service à la clientèle.

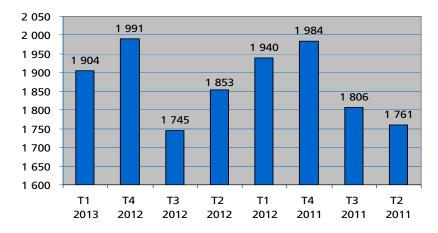
À partir du 1er janvier 2013, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a appliqué, de façon rétrospective, les modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19), qui changent considérablement la comptabilisation et la mesure des dépenses au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi ainsi que les informations à fournir sur tous les avantages du personnel. En conséquence de ces modifications, les états financiers consolidés de 2012 du Groupe d'entreprises ont été retraités, ce qui a entraîné une réduction du résultat net, du résultat global et des autres éléments du résultat global de l'ordre de 178 millions de dollars, de 26 millions de dollars et de 204 millions de dollars, respectivement, par rapport aux résultats présentés précédemment. Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2012, ces modifications ont entraîné une augmentation de la perte nette de l'ordre de 52 millions de dollars, une baisse du résultat global de l'ordre de 1 million de dollars et une baisse des autres éléments du résultat global de l'ordre de 51 millions de dollars. Les répercussions les plus importantes pour le Groupe d'entreprises découlent du changement apporté au calcul du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes : le taux d'actualisation est désormais utilisé pour évaluer l'obligation au titre des régimes (plutôt que le taux de rendement à long terme prévu). D'autres renseignements sur l'IAS 19 sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité à la page 26, ainsi qu'à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 à la page 34.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus aux régimes de retraite ainsi que les cotisations spéciales nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Les obligations importantes au titre des prestations des régimes, en raison de leur taille par rapport aux revenus et aux profits, continuent d'avoir des répercussions importantes sur le rendement financier et les ressources de trésorerie de la Société. Pour le premier trimestre de 2013, l'instabilité des marchés a eu des répercussions positives sur les régimes à prestations définies du Groupe d'entreprises, provoquant ainsi des gains de réévaluation de l'ordre de 281 millions de dollars, après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces gains de réévaluation résultent principalement du changement positif au sein des marchés au cours du premier trimestre de 2013, changement contré par la baisse continue des taux d'actualisation. Même si cela a favorisé l'amélioration des capitaux propres du Groupe d'entreprises, le total des capitaux propres est demeuré négatif à -2,3 milliards de dollars au 30 mars 2013.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats consolidés de la Société pour les huit derniers trimestres. Les volumes des opérations consolidées de la Société ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement de manière constante au cours des trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants de la Société ne varient pas à court terme en fonction de ces changements de la demande relative à ses services.

Produits opérationnels consolidés trimestriels¹

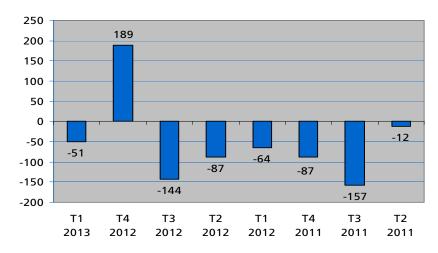
(en millions de dollars)



1. Les produits opérationnels consolidés pour le deuxième trimestre de 2011 tiennent compte de l'incidence de l'arrêt de travail survenu en juin 2011 à Postes Canada.

Résultat opérationnel consolidé trimestriel²

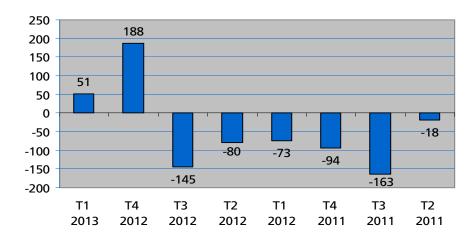
(en millions de dollars)



2. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Résultat consolidé trimestriel avant impôt¹

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel¹

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Le tableau qui suit présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Pé	riode de 13 se	maines close le		
	30 mars 2013	31 mars 2012 (retraités) ¹	Changement	%	Explication du changement
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités opérationnelles à la page 19
Produits opérationnels	1 904	1 940	(36)	1,3 %*	La légère amélioration ajustée en fonction du nombre de jours commerciaux observée au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à la mesure tarifaire annuelle, en partie compensée par une baisse importante des volumes des secteurs Courrier transactionnel et Marketing direct du secteur Postes Canada et par la baisse des volumes de colis du secteur Purolator.
Charges opérationnelles	1 955	2 004	(49)	(2,4) %	Les baisses sont en grande partie attribuables à la baisse des coûts de main-d'œuvre du secteur Postes Canada, découlant principalement du calendrier des dépenses et d'une journée de moins à payer au cours du premier trimestre de 2013.
Résultat avant impôt	51	(73)	124	- %	Il augmente principalement en raison des gains de 109 millions de dollars découlant de la vente de l'établissement de traitement du courrier de Vancouver pour le secteur Postes Canada.
Résultat net	35	(59)	94	- %	
Résultat global	313	(154)	467	- %	Des gains de réévaluation au titre des régimes de retraite et des autres avantages ont été enregistrés au cours du premier trimestre de 2013.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(42)	3	(45)	- %	L'écart de trésorerie négatif au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à un changement des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	146	(113)	259	- %	L'écart de trésorerie positif est principalement attribuable à la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada à Vancouver au cours du premier trimestre de 2013.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(5)	(5)	(0)	(7,5) %	Aucun changement important.

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada est confrontée aux mêmes défis que ceux de ses homologues internationaux : la gestion du déclin des volumes du secteur de base Courrier transactionnel tout en conservant un réseau de livraison étendu et grandissant, comme le requiert notre mandat de service public. Le courrier publicitaire, qui devait remplacer une partie des revenus perdus du secteur Courrier transactionnel, a été touché par les effets négatifs de la substitution électronique et de la lenteur de la reprise économique. La croissance du marché du cybercommerce a contribué à l'augmentation des volumes et des revenus de notre secteur Colis, mais ce secteur est très concurrentiel en matière de prix et sa croissance n'est pas suffisante pour compenser le déclin des volumes de courrier.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2012. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du premier trimestre de 2013.

3 Facteurs de rendement clés

Examen des facteurs clés de notre rendement et de nos progrès par rapport aux objectifs de 2013

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès de la Société par rapport à ses objectifs clés et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de la Société.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2012, les priorités de Postes Canada portent sur la transformation des opérations (y compris l'atteinte de l'excellence opérationnelle) ainsi que sur la recherche d'occasions de croissance (plus grande concurrence dans le cybercommerce et optimisation du courrier) fondées sur nos principaux actifs et capacités, ou les complétant. À cet égard, Postes Canada a élaboré un certain nombre de mesures de rendement clés qui soutiennent ses progrès vers l'atteinte de ses priorités stratégiques.

Les mesures de rendement clés comprennent :

- les impératifs financiers pour les réseaux de livraison physique et numérique (y compris la croissance des activités et les gains d'efficacité);
- les objectifs de rendement en matière de service;
- la sécurité des employés (y compris la fréquence des accidents);
- l'amélioration de l'expérience du client;
- la mise en œuvre en cours de la transformation postale et la réalisation des avantages;
- les synergies du Groupe d'entreprises;
- la mise à profit du réseau de vente au détail, afin de rehausser la stratégie liée au cybercommerce.

Les résultats sur le rendement de 2013 seront mis à jour à la fin de l'exercice et feront partie du Rapport de gestion annuel de 2013.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2012 présente une discussion relative à ces sujets. Des mises à jour sont fournies ci-après.

4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2012 et les diverses activités de négociation sont résumés à la section 4.3 – Relations du travail du Rapport de gestion annuel de 2012. Une mise à jour des activités de négociation collective par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Développements survenus sur le plan juridique

Le 17 novembre 2011, la Cour suprême du Canada a rendu une décision favorable à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et à la Commission canadienne des droits de la personne à l'égard de la plainte en matière d'équité salariale contre Postes Canada qui remonte à 1983. Sur une période de plusieurs mois en 2012, la Société et l'AFPC ont procédé à des négociations pour tenter de parvenir à une solution globale concernant la mise en œuvre de l'arrêt. Cependant, en juillet 2012, l'AFPC a soumis une demande auprès du Tribunal canadien des droits de la personne pour demander qu'une décision soit rendue sur les questions qui font toujours l'objet d'un litige. En octobre 2012, l'AFPC a retiré sa demande auprès du Tribunal pour viser l'application du droit en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le 3 décembre 2012, l'AFPC a déposé une motion à la Cour fédérale pour obtenir une ordonnance de paiement. Une première audience a eu lieu le 8 janvier 2013 et les dates des audiences à venir ont été fixées; cependant, les parties ont convenu de les repousser pour permettre aux discussions sur la mise en œuvre de se poursuivre. Entre-temps, une équipe de 60 employés continue à examiner des dizaines de milliers de dossiers d'employés individuels en prévision du paiement.

Activités liées aux négociations collectives

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective conclue avec l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2012. L'AFPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris les employés affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique, dont ceux des groupes finances et ingénierie. Les négociations collectives avec l'AFPC se poursuivent. Une période de discussions s'étalant sur trois semaines a eu lieu à la fin du premier trimestre de 2013 et une période d'une semaine s'est déroulée au deuxième trimestre. La Société a fourni des propositions qui aideront à assurer l'avenir de ses employés et à veiller à ce que l'entreprise demeure pertinente et concurrentielle pour les années à venir. Nous espérons parvenir à une entente mutuelle à propos des défis structurels auxquels la Société est confrontée et conclure une entente négociée qui aidera à relever certains de ces défis.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes - Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)

Comme l'indique le Rapport de gestion annuel de 2012, Postes Canada a conclu trois conventions collectives avec le Syndicat des travailleurs et travailleurs postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FPRS). Les nouvelles conventions du STTP-EPU apportent des changements considérables, comme des salaires de départ inférieurs pour les nouveaux employés, aucune augmentation de salaire pour l'année 2015-2016 et l'adoption du Programme d'assurance-invalidité de courte durée pour remplacer le programme de congés de maladie traditionnel. Ces changements aideront la Société à faire passer sa structure de coûts au niveau de celle de ses concurrents. La priorité du premier trimestre de 2013 s'est portée sur une mise en œuvre efficace et efficiente des nouvelles conventions collectives, afin de réaliser les économies qui ont été négociées. Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, diverses activités sont en cours, y compris 47 présentations faites à plus de 3 000 chefs d'équipe partout au pays, ainsi que l'amélioration des guides pratiques. Les discussions se poursuivent également entre la Société et le bureau national du STTP à propos des questions de mise en œuvre.

STTP-FFRS

La convention collective conclue avec le STTP-FFRS le 21 décembre 2012 comprend des améliorations en matière de salaires et d'avantages sociaux. Comme pour le STTP-EPU, la priorité du premier trimestre de 2013 s'est portée sur la mise en œuvre efficace des modifications négociées. À cette fin, la Société continue de discuter avec le bureau national du STTP des questions liées à la mise en œuvre des changements.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

La convention collective de cinq ans conclue avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2014. L'Association représente les superviseurs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes. Les négociations en vue d'une nouvelle convention collective commenceront plus tard en 2013. La convention collective de l'AOPC prévoit un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les questions non réglées lorsqu'une entente ne peut pas être négociée. Le processus est utilisé au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La Société en est à sa quatrième année d'une convention collective de cinq ans avec l'ACMPA, qui prendra fin le 31 décembre 2014. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux. Il n'y a pas eu de développements en matière de relations du travail au cours du premier trimestre de 2013. Comme dans le cas de la convention collective de l'AOPC, celle de l'ACMPA indique un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les guestions non réglées, au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

Secteur Purolator

En 2012, Purolator et diverses sections locales des Teamsters, qui représentent un bon nombre des employés administratifs et de bureau au Canada, ont entamé les négociations pour renouveler les conventions ayant pris fin le 31 décembre 2012. De plus, une convention en Colombie-Britannique établie avec le Syndicat des employés des postes et communications a pris fin le 31 décembre 2012.

En date du 30 mars 2013, quatre conventions locales ont été ratifiées (section locale 938/91 [Ontario], section locale 879 [Ontario], section locale 987 [Alberta] et section locale 979 [Manitoba]). Purolator ne prévoit aucun problème pouvant l'empêcher de conclure les mêmes conventions avec les autres groupes.

Secteur Logistique - SCI

À la fin de 2012, les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) ont voté pour une fusion avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile. Le comité fondateur ou directeur du nouveau syndicat travaille à l'élaboration des actes constitutifs et des structures de régie connexes en prévision du congrès de fondation du syndicat prévu pour septembre 2013.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2013, aucun changement apporté aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière n'a eu une incidence importante ou ne pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction de Postes Canada prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision. Une approche rigoureuse portant sur la gestion du risque de l'entreprise (GRE) a été mise en œuvre au sein de la Société. Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2012. Les mises à jour relatives à ces risques pour le premier trimestre de 2013 sont présentées ci-après.

5.1 Risques stratégiques

Conventions collectives

En 2012, de nouvelles conventions ont été conclues avec le STTP-EPU et le STTP-FFRS, permettant ainsi de réaliser des économies et d'atteindre une flexibilité opérationnelle. Les négociations concernant l'établissement d'une nouvelle convention avec l'AFPC/SEPC ont été entamées et se poursuivent en 2013.

Incertitude économique

La croissance économique mondiale restera faible en 2013, reflétant, dans la plupart des économies établies, l'assainissement des finances publiques, le désendettement des ménages et une prudence en matière de dépenses dans les entreprises. La zone euro continue d'être confrontée à une récession induite par des politiques d'austérité, s'accompagnant de taux de chômage élevés dans les pays du sud de cette zone et exacerbée par la récente crise à Chypre. L'économie des États-Unis présente une croissance modérée qui pourrait rapidement dérailler à cause des répercussions de la mise sous séquestre et par la réduction des dépenses de 85 milliards de dollars qui est automatiquement entrée en vigueur le 1er mars de cette année. Tout ralentissement de l'économie des États-Unis aura une incidence sur les économies exportatrices comme celle du Canada.

À la fin de 2012, l'économie du Canada présentait un taux de croissance de seulement 1,8 % et on prévoit que le taux de 2013 restera sous la barre des 2 %. Pour la première fois depuis six ans, le taux de croissance du Canada s'est avéré inférieur à celui des États-Unis en 2012. Étant donné le déclin récent des entreprises industrielles de taille moyenne, l'économie dépend comme jamais des exportations de biens, notamment vers les États-Unis. L'inflation continue de présenter un taux bien inférieur à l'objectif de la Banque du Canada, soit 2 %, ce qui signifie qu'un relèvement des taux d'intérêt n'est pas encore à l'ordre du jour, même si une pression à la baisse sur le dollar pourrait forcer une réaction plus tard dans l'année. L'incertitude qui règne autour de la reprise économique continue de représenter un facteur important dans le rythme d'érosion des volumes de courrier, particulièrement pour le groupe des produits du Marketing direct. Bien que les volumes de colis aient augmenté en 2012 et au premier trimestre de 2013, en raison de la force d'un marché du cybercommerce en pleine expansion, le maintien de cette croissance dans le contexte économique actuel nécessitera un contrôle des coûts afin que la Société puisse demeurer concurrentielle en matière de prix.

5.2 Risques opérationnels

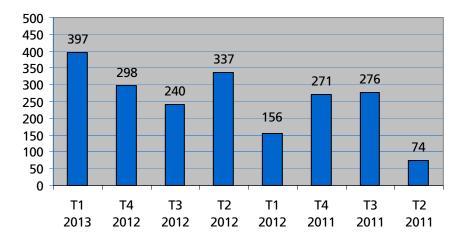
À l'exception des points notés ci-dessous, aucune modification importante n'a été apportée aux risques opérationnels énoncés à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2012. Ces risques sont liés notamment à l'excellence opérationnelle, à la santé et à la sécurité, à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, à la continuité des activités, à la transformation des TI, à l'attrition, à la qualité du service, à la viabilité environnementale et aux risques juridiques. En ce qui a trait aux risques juridiques, la Société et Lee Valley Tools sont parvenues à un accord concernant le recours collectif, accord qui reste encore soumis à l'approbation de la cour. Les résultats opérationnels du premier trimestre clos le 30 mars 2013 tiennent compte de cet accord. En outre, au 23 mai 2013, trois plaintes ont été déposées auprès de la Commission canadienne des droits de la personne qui allèguent, notamment, qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La Commission avait déjà décliné compétence pour entendre des plaintes similaires déposées en 2012. Ces plaintes font notamment état du fait que la Société enfreint la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en refusant l'équité salariale entre l'unité des FFRS et les employés travaillant à l'extérieur des installations postales de la Société. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de ces plaintes. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises disposait de 397 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie le 30 mars 2013, soit une augmentation de 99 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2012. Cette augmentation s'explique principalement par des entrées de trésorerie de 153 millions de dollars liées à la vente d'immobilisations (la quasitotalité provenant de la vente de l'établissement de traitement du courrier du centre-ville de Vancouver en janvier 2013), par une somme de 67 millions de dollars liée à la vente de titres à court terme, mais en partie contrée par des acquisitions nettes d'immobilisations et d'entreprises de l'ordre de 74 millions de dollars, par une somme de 42 millions de dollars de sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles et par une somme de 5 millions de paiements au titre de contrats de location-acquisition.

6.2 Activités opérationnelles

	Periode de 13 semaines close		
			- ·
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(42)	3	(45)

Les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles du premier trimestre de 2013 ont augmenté de 45 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet écart de trésorerie est principalement attribuable à une variation se chiffrant à 65 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles.

6.3 Activités d'investissement

<u> </u>	Période de 13 semaines close le				
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement		
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	146	(113)	259		

Les entrées liées aux activités d'investissement ont augmenté de 259 millions de dollars au premier trimestre de 2013, principalement en raison de l'augmentation de 133 millions de dollars en revenus provenant de la vente d'immobilisations (principalement la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada à Vancouver), de la baisse de 61 millions de dollars en acquisitions nettes d'immobilisations et d'entreprises et de l'augmentation de 65 millions de dollars en revenus nets provenant de la vente de placements à court terme.

Acquisitions d'immobilisations

	Période de 13 semaines close le				
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement		
Postes Canada	71	115	(44)		
Purolator	3	10	(7)		
Logistique	1	1	0		
Innovaposte et intersectoriel	(1)	(2)	1		
Groupe d'entreprises de Postes Canada	74	124	(50)		

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont diminué au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des dépenses relatives au Programme de transformation postale.

6.4 Activités de financement

	Periode de 13 semaines close le		
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(5)	(5)	(0)

Il n'y a pas eu de changement important dans les activités de financement au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur marchande dépasse 16 milliards de dollars, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2012. La mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En vertu de la législation existante, l'évaluation actuelle de la position financière du Régime au 31 décembre 2012 indique un excédent sur le plan de la continuité d'environ 98 millions de dollars¹ (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé d'environ 5,9 milliards de dollars¹,² (ratio moyen de solvabilité sur trois ans).

À titre de répondante du Régime, Postes Canada est responsable de capitaliser tout manque de fonds du Régime. Elle est aussi tenue de verser des cotisations spéciales pour couvrir les déficits sur le plan de la continuité ou sur le plan de la solvabilité, ou sur les deux plans, sur des périodes précises.

Tel qu'il est indiqué dans le Rapport de gestion annuel de 2012, les changements apportés à la législation s'appliquant aux régimes de retraite offrent aux sociétés d'État un allégement de capitalisation en matière de cotisations spéciales de solvabilité si certaines conditions sont respectées. En 2012, Postes Canada a obtenu l'approbation du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités en vue de prolonger cet allégement de capitalisation jusqu'au 30 juin 2013. Le montant total cumulé de cet allégement à la fin de 2013 devrait atteindre 2,4 milliards de dollars. Le plafond de l'allégement est limité à 15 % des actifs du Régime. La Société prévoit atteindre ce plafond au début de l'exercice 2014, ce qui entraînera une pression considérable sur les ressources de trésorerie de la Société. La Société évalue actuellement l'ensemble des options, y compris la demande d'obtention d'un allégement réglementaire et des changements à la conception du Régime en vue de surmonter ces défis.

Les cotisations pour services rendus représentent respectivement 77 millions de dollars et 83 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013 et celui de 2012. L'estimation des cotisations pour services rendus pour l'exercice 2013 est d'environ 261 millions de dollars.

Le 14 décembre 2012, la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, projet de loi C-45, a été adoptée pour apporter des changements aux régimes de pension de la fonction publique. Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2013, le plafond des cotisations versées par les employés pour couvrir les coûts pour services rendus a été augmenté afin de passer de 40 % à 50 %. Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes a approuvé les modifications apportées au Régime, et la Société a l'intention de passer à un partage des coûts de 50/50 d'ici 2014.

Pour le premier trimestre de 2013, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, a enregistré des gains de réévaluation se chiffrant à 310 millions de dollars, après impôt, dans les autres éléments du résultat global.

^{1.} Estimation établie en mai 2013.

^{2.} Le déficit de solvabilité fondé sur la juste valeur des actifs du Régime se chiffre à environ 6,5 milliards de dollars.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs (non courants) et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégiques; maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2013, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses exigences stratégiques. Le secteur Postes Canada détenait 833 millions de dollars en placements liquides illimités au 30 mars 2013, et 250 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances. Une description complète des capacités d'emprunt de Postes Canada est fournie à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012.

D'après les prévisions financières actuelles, le secteur Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes pour soutenir ses activités jusqu'à la fin du premier trimestre de 2014 au moins. Cet avis est, en partie, basé sur les attentes suivantes : 1) son autorisation d'emprunt à court terme qui prend fin le 31 décembre 2013 sera renouvelée par le gouvernement du Canada jusqu'au 31 décembre 2014; 2) son entente conclue avec le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et permettant à la Société de réduire ses paiements de solvabilité spéciaux sera renouvelée. La Société n'a actuellement aucune raison de penser que ces renouvellements ne seront pas obtenus.

Cependant, étant donné les prévisions financières actuelles et le fait que le plafond de l'allégement des paiements de solvabilité du régime devrait être atteint au début de 2014, la Société sera vraisemblablement confrontée à une insuffisance de trésorerie peu de temps après. Afin de gérer cette insuffisance attendue, Postes Canada doit restructurer son modèle d'entreprise pour répondre aux besoins changeants des Canadiens et des entreprises canadiennes. En outre, la Société envisage et évalue toutes les options pour générer des fonds supplémentaires, y compris la demande d'obtention d'un allégement réglementaire additionnel pour la capitalisation des régimes de retraite et l'accès aux capacités d'emprunt existantes.

Les filiales de la Société disposaient au total de 65 millions de dollars d'encaisse non affectée et des facilités de crédit disponibles se chiffrant à 124 millions de dollars au 30 mars 2013, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pour les 12 prochains mois au moins.

Accès aux marchés financiers

Conformément à la Loi sur la Société canadienne des postes, le secteur Postes Canada peut emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada. En vertu de la Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 250 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme.

Au 30 mars 2013, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 1 058 millions de dollars et à 81 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividendes

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien les activités décrites à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2012, dans le *Rapport annuel 2012 de Postes Canada*.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marché externes, comme les taux d'intérêt, les cours du change et les prix des marchandises. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, le Groupe d'entreprises a poursuivi ses programmes de couvertures économiques visant à réduire son exposition aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux (DTS) prévues. Ces contrats à terme ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. Plus de précisions sur le risque de change sont données à la note 11 – Justes valeurs et risques posés par les instruments financiers afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013. Aucun autre changement important n'a été apporté au risque de marché au cours du premier trimestre de 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit provient des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, y compris les comptes débiteurs non réglés. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Aucun changement important n'a été apporté au risque de crédit au cours du premier trimestre de 2013.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de Postes Canada de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Le risque d'illiquidité est géré en constituant des réserves de liquidités suffisantes, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels et en appariant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers. Plus de précisions sont données sur le risque de change à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel ainsi qu'à la note 11 – Justes valeurs et risques posés par les instruments financiers afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2012, dans le *Rapport annuel 2012 de Postes Canada*. Aucun changement important n'a été apporté aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du premier trimestre de 2013.

6.9 Transactions entre parties liées

La Société exécute différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités commerciales que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles qui ont été déclarées à la section 6.9 – Transactions entre parties liées du Rapport de gestion annuel de 2012. Plus de précisions sur les transactions effectuées entre parties liées sont données à la note 10 – Transactions entre parties liées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

6.10 Passifs éventuels

Les éléments du passif éventuel sont décrits à la note 7 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 30 mars 2013 et le 31 décembre 2012

(en millions de dollars)					
ACTIF	30 mars 2013	31 déc. 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	Explication du changement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	397	298	99	32,9 %	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12
Titres négociables	501	570	(69)	(12,1) %	L'écart est principalement attribuable à la réduction des titres à court terme pour payer les acquisitions d'immobilisations du secteur Postes Canada.
Clients et autres débiteurs	703	702	1	0,2 %	Aucun changement important.
Impôts à recevoir	10	8	2	26,7 %	L'écart est principalement attribuable à un remboursement prévu pour le secteur Purolator.
Autres actifs	87	126	(39)	(31,2) %	L'écart est principalement attribuable à la cession d'actifs détenus en vue de la vente.
Total des actifs courants	1 698	1 704	(6)	(0,4) %	
Immobilisations corporelles	2 658	2 655	3	0,1 %	Aucun changement important.
Immobilisations incorporelles	135	143	(8)	(5,9) %	L'écart est principalement attribuable à l'amortissement des biens logiciels dépassant les acquisitions.
Titres réservés	560	560	0	0,0 %	Aucun changement important.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	87	83	4	5,3 %	Aucun changement important.
Actifs d'impôt différé	1 700	1 808	(108)	(6,0) %	L'écart est principalement attribuable à la baisse des différences temporaires provenant des gains de réévaluation comptabilisés au cours du premier trimestre de 2013 dans les autres éléments du résultat global pour les actifs au titre du Régime et des avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	0	0,1 %	Aucun changement important.
Autres actifs	9	11	(2)	(22,1) %	Aucun changement important.
Total des actifs non courants	5 279	5 390	(111)	(2,1) %	
Total de l'actif	6 977	7 094	(117)	(1,7) %	

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

lan	mil	lions	4~	401	larc)

Total du passif et des capitaux propres	6 977	7 094	(117)	(1,7) %	
Total des capitaux propres	(2 301)	(2 614)	313	12,0 %	
Participations ne donnant pas le contrôle	18	19	(1)	(2,0) %	
Capitaux du Canada	(2 319)	(2 633)	314	11,9 %	
Déficit accumulé	(3 523)	(3 840)	317	8,3 %	L'écart est principalement attribuable aux gains de réévaluation pour les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi.
Cumul des autres éléments du résultat global	49	52	(3)	(6,8) %	L'écart est principalement attribuable aux pertes latentes nettes sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente du secteur Postes Canada.
Capital d'apport	1 155	1 155	0	0,0 %	Aucun changement important.
Capitaux propres					
Total du passif	9 278	9 708	(430)	(4,4) %	
Total des passifs non courants	7 859	8 154	(295)	(3,6) %	
Autres passifs	15	17	(2)	(7,1) %	Aucun changement important.
Provisions	6	5	1	34,7 %	Aucun changement important.
Passifs d'impôt différé	2	2	(0)	(0,4) %	Aucun changement important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 717	7 007	(290)	(4,1) %	Principalement attribuable aux gains de réévaluation liés au secteur Postes Canada.
Prêts et emprunts	1 119	1 123	(4)	(0,4) %	Aucun changement important.
Total des passifs courants	1 419	1 554	(135)	(8,8) %	
Passifs au titre des autres avantages à long terme	72	72	0	0,0 %	Aucun changement important.
Prêts et emprunts	20	20	(0)	(3,3) %	Aucun changement important.
Produits différés	119	137	(18)	(13,3) %	L'écart est principalement attribuable à la réduction des produits différés au titre des produits philatéliques en raison de la variabilité saisonnière.
Impôts à payer	0	1	(1)	(62,5) %	Aucun changement important.
Provisions	91	85	6	6,6 %	L'écart est principalement attribuable à un changement dans les provisions liées aux risques juridiques et à la main-d'œuvre.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	623	699	(76)	(10,9) %	L'écart est principalement attribuable à la baisse des salaires à payer en raison du calendrier pour le secteur Postes Canada.
Fournisseurs et autres créditeurs	494	540	(46)	(8,5) %	L'écart est principalement attribuable à la diminution des fournisseurs et des intérêts sur obligations pour le secteur Postes Canada.
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	30 mars 2013	2012 (retraités) ¹	change- ment	%	Explication du changement
(en millions de dollars)	30 mars	31 déc.	Change-		

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

8 Revue des activités opérationnelles

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Résultat opérationnel Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement Résultat avant impôt	(51) 102 51	(1) 188	(144) (1) (145)	(87) 7 (80)	(64) (9) (73)	(87) (7) (94)	(157) (6) (163)	(12) (6) (18)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	16 35	53 135	(42) (103)	(23) (57)	(14) (59)	(16) (78)	(50)	(1) (17)

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

8.2 Résultats opérationnels consolidés

Résultats consolidés pour le premier trimestre de 2013

Période de 13 semaines close le 30 mars 2013 31 mars 2012 % Changement (en millions de dollars) (retraités)1 1,3 %* Produits opérationnels 1 904 1 940 (36)Charges opérationnelles 1 955 2 004 (49)(2,4) % Résultat opérationnel (51) (64)13 19,5 % Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de 102 (9) 111 - % financement Résultat avant impôt 51 (73)124 - % Charge (produit) d'impôt sur le résultat 16 (14)30 - % Résultat net 35 (59) 94 - % Autres éléments du résultat global 278 (95)373 - % 313 467 Résultat global (154)- %

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat net de 35 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013, soit une amélioration de 94 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Produits opérationnels consolidés

Pour le premier trimestre de 2013, les produits opérationnels ont baissé de 36 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2012. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a deux jours commerciaux de moins au cours du premier trimestre de 2013), ces produits affichent une hausse de 1,3 %. Cette augmentation est attribuable aux hausses de tarifs de 2013, partiellement contrée par l'érosion des volumes dans les secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct de Postes Canada, qui découle de la substitution électronique, du regroupement des factures et de la concurrence acharnée. Les détails des produits opérationnels sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

Charges opérationnelles consolidées

Les charges opérationnelles ont baissé de 49 millions de dollars, soit 2,4 %, au cours du premier trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

Produits (charges) consolidés liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement ont augmenté de 111 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du profit sur la vente en janvier 2013 de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé dans le centre-ville de Vancouver.

Charge (produit) d'impôt sur le résultat consolidé

La charge d'impôt sur le résultat consolidé a augmenté de 30 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des profits par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à 278 millions de dollars au premier trimestre de 2013, principalement en raison des gains de réévaluation pour les régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. Les fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et les changements apportés au taux d'actualisation utilisé pour mesurer ces régimes continuent d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats opérationnels par secteur

Résultat avant impôt par secteur

	Période	de 13	semaines	close le	е
--	---------	-------	----------	----------	---

(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012 (retraités)¹	Changement	%
Postes Canada	68	(59)	127	- %
Purolator	(12)	(11)	(1)	(6,7) %
Logistique	1	2	(1)	(9,7) %
Innovaposte	0	4	(4)	(93,3) %
Éléments intersectoriels et non répartis	(6)	(9)	3	34,0 %
Groupe d'entreprises de Postes Canada	51	(73)	124	- %

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Les détails des résultats opérationnels par secteur sont présentés dans les sections 8.4 à 8.7.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de 68 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à une perte de 59 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2012. Postes Canada aurait subi une perte avant impôt de 41 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, si elle n'avait pas vendu son établissement de traitement du courrier du centre-ville de Vancouver en janvier 2013, vente ayant généré un profit de 109 millions de dollars.

Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2013

Pér	iode	de	13	semaines	close	le
-----	------	----	----	----------	-------	----

(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012 (retraités)¹	Changement	%			
Produits opérationnels	1 513	1 539	(26)	1,5 %*			
Charges opérationnelles	1 554	1 599	(45)	(2,7) %			
Résultat opérationnel	(41)	(60)	19	28,9 %			
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	109	1	108	- %			
Résultat avant impôt	68	(59)	127	- %			
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	19	(14)	33	- %			
Résultat net	49	(45)	94	- %			

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de Postes Canada pour le premier trimestre de 2013 se sont chiffrés à 1 513 millions de dollars, soit une baisse de 26 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2012. Cependant, après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a deux jours commerciaux de moins au cours du premier trimestre de 2013), ces produits présentent une hausse de 1,5 % par rapport à la période correspondante de 2012. Cette augmentation est principalement attribuable aux majorations tarifaires qui sont entrées en vigueur le 14 janvier 2013, lesquelles ont été partiellement contrées par la baisse continue du volume attribuable à la substitution électronique, au regroupement des factures et à la concurrence acharnée.

Produits trimestriels selon le secteur d'activité

Période de 13 semaines close le

Total	1 513	1 539	(26)	1,5 %
Autres produits	67	71	(4)	(2,7) %
Colis	318	319	(1)	2,9 %
Marketing direct	301	313	(12)	(0,8) %
Courrier transactionnel	827	836	(9)	2,1 %
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement	%*

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel pour le premier trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 827 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (748 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (48 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (31 millions de dollars).

Pour le premier trimestre de 2013, les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel ont baissé de 9 millions de dollars, mais ont augmenté de 2,1 % sur une base ajustée en fonction du nombre de jours commerciaux, tandis que les volumes ont baissé de 60 millions d'articles, soit 1,9 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Dans l'ensemble, les majorations tarifaires apportées en 2013 et le calendrier de certains envois gouvernementaux et de détaillants étaient suffisants pour contrer l'érosion du volume découlant de la substitution électronique au cours du premier trimestre de 2013. En ce qui concerne le produit Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, les produits ont baissé de 4 millions de dollars, mais ont augmenté de 2,7 % sur une base ajustée en fonction du nombre de jours commerciaux, tandis que les volumes ont baissé de 54 millions d'articles, soit 1,8 %, pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012. La valeur du privilège exclusif de Postes Canada lié au Courrier transactionnel continue de décroître en raison des nombreuses solutions crédibles pour remplacer les communications sur papier, de la mise en œuvre d'initiatives établies par certains de nos plus grands clients, surtout dans les secteurs des services bancaires et des télécommunications, visant à imposer des frais pour les documents papier, ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du premier trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 301 millions de dollars, englobent les quatre catégories suivantes : Médiaposte avec adresse (149 millions de dollars), Médiaposte sans adresse (89 millions de dollars), Poste-publications (56 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires et autre courrier (7 millions de dollars).

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du premier trimestre ont baissé de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2013, soit 0,8 %, tandis que les volumes ont baissé de 76 millions d'articles, soit 2,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la chute des envois Médiaposte sans adresse et Poste-publications. Le déclin des produits et des volumes du service Médiaposte sans adresse est en partie attribuable au calendrier, car certains clients commerciaux ont lancé leurs campagnes plus tard que prévu, et au fait que certains clients commerciaux ont réduit leurs dépenses de marketing ou ont redirigé une partie de leurs dépenses totales dans ce domaine vers des produits moins chers ou d'autres médias. La chute des produits et des volumes du service Poste-publications s'est poursuivie vu la popularité croissante des solutions de rechange numériques.

Colis

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le premier trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 318 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (220 millions de dollars), colis de départ (51 millions de dollars), colis d'arrivée (43 millions de dollars) et autres (4 millions de dollars).

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le premier trimestre de 2013 ont connu une diminution de 1 million de dollars, mais ont augmenté de 2,9 % sur une base ajustée en fonction du nombre de jours commerciaux, tandis que les volumes ont augmenté d'environ 300 000 articles, soit 4,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance globale des produits et des volumes reflète la croissance continue des commandes du cybercommerce, car les clients continuent de commander de plus en plus de produits en ligne. Bien que la croissance des produits et des volumes du secteur Colis ait été bonne, le rendement de ce secteur a décliné au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012, le produit moyen par article ayant chuté en raison du choix des clients d'utiliser des produits moins coûteux et présentant des délais de livraison plus longs et à cause d'une concurrence acharnée.

Autres produits

Les autres produits, qui se chiffrent à 67 millions de dollars au premier trimestre de 2013, sont inférieurs de 4 millions de dollars, soit 2,7 %, à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits découle principalement d'une baisse des revenus provenant des produits de consommation, laquelle a été partiellement contrée par les augmentations du service de réexpédition du courrier et du service postel.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du secteur Postes Canada se sont chiffrées à 1 554 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013; il s'agit d'une diminution de 45 millions de dollars, soit 2,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

	Période de 13 semaines close le					
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012 (retraités)¹	Changement	%		
Main-d'œuvre	779	812	(33)	(4,0) %		
Avantages du personnel	330	326	4	1,3 %		
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 109	1 138	(29)	(2,5) %		
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	209	220	(11)	(4,7) %		
Immobilier, installations et entretien	63	60	3	4,4 %		
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	107	121	(14)	(11,0) %		
Total des autres charges opérationnelles	379	401	(22)	(5,3) %		
Amortissement	66	60	6	9,7 %		
Total	1 554	1 599	(45)	(2,7) %		

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont baissé de 33 millions de dollars, soit 4,0 %, pour le premier trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des dépenses, à la réduction de l'effectif et au nombre inférieur de journées payées au cours du premier trimestre de 2013 (une journée de moins). Cette baisse a été partiellement contrée par les augmentations salariales annuelles régulières.

Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 4 millions de dollars, soit 1,3 %, pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des charges liées aux prestations de retraite, notamment en raison de la baisse du taux d'actualisation, baisse partiellement compensée par une réduction du coût des avantages liés aux congés de maladie qui découle de la nouvelle convention collective conclue avec le STTP.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont baissé de 11 millions de dollars, soit 4,7 %, au cours du premier trimestre de 2013, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des dépenses en matière de transport, tant du courrier que des employés.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations ont augmenté de 3 millions de dollars, soit 4,4 %, pour le premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses des loyers et des coûts des services publics.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Les frais de vente, les frais administratifs et les autres coûts ont chuté de 14 millions de dollars, soit 11,0 %, au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette chute est principalement attribuable aux économies réalisées au chapitre des services de technologie de l'information, des frais administratifs et des dépenses liées aux déplacements et aux projets d'investissement, lesquelles sont contrées en partie par l'augmentation des dépenses en matière de publicité.

Amortissement

Les charges liées à l'amortissement ont augmenté de 6 millions de dollars, soit 9,7 %, au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations relatives à la Transformation postale et à la reconstitution de la base d'actifs.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator a enregistré un résultat net de -9 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, ce qui représente une amélioration de 4,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2013

	• •	i eriode de 15 semantes ciose le			
(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012 (retraités)¹	Changement	%	
Produits opérationnels	379	398	(19)	(1,6) %*	
Charges opérationnelles	390	408	(18)	(4,4) %	
Résultat opérationnel	(11)	(10)	(1)	(3,9) %	
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(1)	(1)	(0)	(71,4) %	
Résultat avant impôt	(12)	(11)	(1)	(6,7) %	

(3)

(9)

Période de 13 semaines close le

(2)

(9)

(1)

(58,9) %

4,1 %

Charge (produit) d'impôt sur le résultat

Produits opérationnels

Résultat net

Purolator a généré des produits opérationnels de 379 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, soit une baisse de 19 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse d'ensemble est principalement attribuable à la réduction des volumes liée à la concurrence et au contexte économique.

Charges opérationnelles

Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges totales liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 183 millions de dollars au premier trimestre de 2013, ce qui représente une baisse de 3 millions de dollars, soit 2,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des volumes et la restructuration organisationnelle.

Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 207 millions de dollars au premier trimestre de 2013, soit une baisse de 15 millions de dollars, ou de 6,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse d'ensemble est principalement attribuable à la baisse des volumes et la restructuration organisationnelle.

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

^{1.} Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. La contribution du secteur Logistique au résultat net consolidé au cours du premier trimestre de 2013 s'est élevée à 1 million de dollars, soit une hausse de 106,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2013

Période de 13 semaines close le

(en millions de dollars)	30 mars 2013	31 mars 2012	Changement	%
Produits opérationnels	42	35	7	21,5 %*
Charges opérationnelles	41	33	8	18,8 %
Résultat opérationnel	1	2	(1)	(7,3) %
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	0	0	(0)	(84,8) %
Résultat avant impôt	1	2	(1)	(9,7) %
Charge d'impôt sur le résultat	0	1	(1)	(86,2) %
Résultat net	1	1	0	106,8 %

^{*} Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits opérationnels

SCI a généré des produits opérationnels de 42 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, ce qui représente une hausse de 7 millions de dollars, soit 21,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des nouvelles occasions d'affaires et à l'acquisition de la société White Glove en mai 2012.

Charges opérationnelles

Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges totales liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 19 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, ce qui représente une hausse de 5 millions de dollars, soit 25,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des volumes découlant de la croissance des nouvelles occasions d'affaires et de l'acquisition de la société White Glove.

Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre s'élèvent à 22 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013, ce qui représente une hausse de 3 millions de dollars, soit 13,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la croissance des nouvelles occasions d'affaires et à l'incidence de l'acquisition de la société White Glove.

8.7 Secteur Innovaposte

La quasi-totalité des services du secteur Innovaposte sont fournis au Groupe d'entreprises de Postes Canada. Les résultats d'Innovaposte sont consolidés depuis le 14 mars 2012, date à laquelle Innovaposte est devenue une filiale de la Société, et ses produits de 56 millions de dollars sont éliminés par les charges opérationnelles des autres secteurs à la consolidation des états.

9 Principales estimations comptables et évolution des politiques comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de politiques comptables en 2013 et dans les exercices à venir

9.1 Principales estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la direction établit des estimations et pose des hypothèses et des jugements complexes et subjectifs, fondés sur les connaissances acquises, qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans ces états et les notes afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la direction de ces estimations et d'autres estimations et hypothèses établies à court terme, ainsi que les résultats réels, puissent exiger une modification importante des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes ultérieures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées à intervalle régulier. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée, si la révision n'a de répercussions que sur cette période, ou elles sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes ultérieures, si la révision a des incidences tant sur la période considérée que sur les périodes ultérieures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent en grande partie inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter à notre examen des estimations comptables critiques dans notre Rapport de gestion annuel de 2012 ainsi qu'à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente à nos états financiers consolidés de 2012, qui sont présentés dans le *Rapport annuel 2012 de Postes Canada*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur à compter du 1er janvier 2013

Les nouvelles prises de position en comptabilités ci-après, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretation Committee, ont été adoptées par la Société à la date d'entrée en vigueur obligatoire du 1^{er} janvier 2013. Ces normes et modifications ont eu des répercussions sur les montants rapportés, les soldes ou les informations connexes présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013. (La note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 donne une liste des normes et des modifications adoptées le 1^{er} janvier 2013 qui n'ont pas eu de répercussions importantes.)

Modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • Les modifications de l'IAS 19 se répercutent sur la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative pour le Groupe d'entreprises a trait à l'obligation d'utiliser le taux d'actualisation appliqué pour évaluer l'obligation au titre des régimes, plutôt que le taux qui correspond à la meilleure estimation établie par la direction du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes, afin de calculer le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes. Les modifications de l'IAS 19 obligent également la Société à comptabiliser immédiatement en résultat net le coût et les crédits des services passés au titre des avantages non acquis qui découlent d'une modification d'un régime. Enfin, le coût de gestion des actifs des régimes doit être porté en déduction du rendement réel des actifs et donc comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, alors que les autres frais administratifs sont constatés en résultat net.

Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

Les effets cumulatifs de l'adoption de ces modifications ont entraîné une baisse de 9 millions de dollars du déficit accumulé au 1^{er} janvier 2012. Pour le premier trimestre retraité de 2012, la perte nette a augmenté de 52 millions de dollars, tandis que les autres éléments du résultat global ont connu une amélioration de 51 millions de dollars. Le déficit accumulé retraité a diminué de 8 millions de dollars au 31 mars 2012. Après le retraitement des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le résultat net a baissé de 178 millions de dollars, entraînant une perte nette, tandis que les autres éléments du résultat global ont connu une amélioration de 204 millions de dollars. Le déficit accumulé retraité a été réduit de 35 millions de dollars au 31 décembre 2012.

Plus de précisions sur les répercussions de ces modifications sur les données comparatives figurent à la note 3 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13) • Cette norme définit le concept de juste valeur, prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur en vertu des IFRS et prévoit des obligations d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. L'IFRS 13 a été appliquée à compter du 1er janvier 2013, et ce, de façon prospective, aux états financiers consolidés intérimaires résumés pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013. Lors de l'adoption de l'IFRS 13, la juste valeur de certains actifs au titre des prestations des régimes de retraite a été fondée sur le cours de clôture du marché au lieu du cours acheteur, ce dernier étant celui qui servait à établir la juste valeur d'un actif aux termes de l'IAS 39. L'adoption de cette norme fait diminuer de 31 millions de dollars les passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et de 8 millions de dollars les actifs d'impôt différé, et fait augmenter de 23 millions de dollars les autres éléments du résultat global. L'adoption de l'IFRS 13 n'a aucune incidence sur la méthode d'évaluation de la juste valeur des autres actifs et passifs.

Modifications à l'IFRS 7 – Informations à fournir – Compensation d'actifs et de passifs financiers • Les modifications apportées à l'IFRS 7 imposent des obligations d'informations visant à permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité, y compris les droits à compensation. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux états financiers consolidés intérimaires résumés pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013. En raison de l'adoption anticipée des modifications de l'IAS 32 [voir le paragraphe b) ci-après] le 1er janvier 2013, l'adoption des modifications de l'IFRS 7 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013.

Améliorations annuelles à l'IFRS – Cycle 2009-2011 • La seule modification apportée par l'IASB dans le cadre des Améliorations annuelles – Cycle 2009-2011 qui a une incidence sur la Société concerne IAS 34, Information financière intermédiaire, qui prévoit la présentation obligatoire d'informations sectorielles pour le total des actifs et le total des passifs. La Société présentait déjà, dans ses rapports financiers intermédiaires, des informations sectorielles sur le total de ses actifs. Depuis l'adoption de cette modification, le 1er janvier 2013, la Société a commencé à présenter des informations sectorielles sur le total de ses passifs.

b) Adoption anticipée de nouvelles normes, de modifications ou d'interprétations

Modifications à l'IAS 32 portant sur la compensation d'actifs et de passifs financiers • Les modifications de l'IAS 32 clarifient les dispositions en vigueur concernant les droits juridiquement exécutoires de compenser les actifs et les passifs comptabilisés et les intentions de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. Le Groupe d'entreprises a décidé de les adopter de manière anticipée pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2013. Ainsi, certains soldes de règlement avec des administrations postales étrangères qui étaient compensés dans l'état consolidé de la situation financière ne satisfont plus au critère révisé du droit juridiquement exécutoire de compensation. Par conséquent, les clients et autres débiteurs et les fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté respectivement de 81 millions de dollars au 1er janvier 2012 et de 87 millions de dollars au 31 décembre 2012.

c) Normes, modifications et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 dans le cadre de la première phase, « Classement et évaluation », de son projet de remplacement de l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation (IAS 39). Cette première partie de la norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. L'évaluation initiale des actifs se fera à la juste valeur et pour les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, certains coûts de transaction seront incorporés. L'évaluation ultérieure des actifs financiers se fera au coût amorti ou à la juste valeur.

En octobre 2010, l'IASB a terminé la première phase du projet en intégrant à la norme les exigences relatives aux passifs, qui sont restées presque les mêmes par rapport à l'IAS 39.

L'IFRS 9 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est autorisée. Le Groupe d'entreprises compte appliquer l'IFRS 9 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été mesurée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRF

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de sa performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le président-directeur général,

Le chef des finances,

W. B. Sheseroan

Le 23 mai 2013

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	30 mars 2013	31 décembre 2012 (Retraités – note 3)	1 ^{er} janvier 2012 (Retraités – note 3)
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		397 \$	298 \$	271 \$
Titres négociables		501	570	842
Clients et autres débiteurs		703	702	743
Impôts à recevoir		10	8	56
Charges payées d'avance		80	79	93
Actifs détenus en vue de la vente	4	7	47	22
Total des actifs courants		1 698	1 704	2 027
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	4	2 658	2 655	2 379
Immobilisations incorporelles	4	135	143	165
Titres réservés		560	560	553
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	5	87	83	93
Actifs d'impôt différé		1 700	1 808	1 469
Ecart d'acquisition		130	130	125
Autres actifs		9	11	11
Total des actifs non courants		5 279	5 390	4 795
Total de l'actif		6 977 \$	7 094 \$	6 822 \$
Passif et capitaux propres				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs		494 \$	540 \$	563 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		623	699	732
Provisions		91	85	75
Impôts à payer		-	1	2
Produits différés		119	137	129
Prêts et emprunts		20	20	16
Passifs au titre des autres avantages à long terme	5	72	72	86
Total des passifs courants		1 419	1 554	1 603
Passifs non courants				
Prêts et emprunts		1 119	1 123	1 111
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	5			
postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5	6 717	7 007	5 708
Passifs d'impôt différé		2	2	_
Provisions		6	5	4
Autres passifs		15	17	19
Total des passifs non courants		7 859	8 154	6 842
Total du passif		9 278	9 708	8 445
Capitaux propres				
Capital d'apport		1 155	1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		49	52	45
Déficit accumulé		(3 523)	(3 840)	(2 846)
Capitaux du Canada		(2 319)	(2 633)	(1 646)
Participations ne donnant pas le contrôle		18	19	23
Total des capitaux propres		(2 301)	(2 614)	(1 623)
Total du passif et des capitaux propres		6 977 \$	7 094 \$	6 822 \$
Passifs éventuels				

 $Les \ notes \ afférentes \ aux \ \acute{e}tats \ financiers \ font \ partie \ int\'egrante \ de \ ces \ \acute{e}tats \ financiers \ consolid\'es \ interm\'ediaires \ r\'esum\'es.$

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Périodes de 13 semaines closes le (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	30 mars 2013	31 mars 2012 (Retraités – note 3)
Produits opérationnels		1 904 \$	1 940 \$
Charges opérationnelles			
Main-d'œuvre		956	983
Avantages du personnel	5	377	368
		1 333	1 351
Autres charges opérationnelles	8	542	577
Amortissement		80	76
Total des charges opérationnelles		1 955	2 004
Résultat opérationnel		(51)	(64)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement			
Produits de placement et autres produits	9	114	7
Charges financières et autres charges	9	(12)	(16)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement		102	(9)
Résultat avant impôt		51	(73)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	6	16	(14)
Résultat net		35 \$	(59) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	5	375 \$	(117) \$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	6	(94)	27
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	_	(4)	(7)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	6	1	2
Autres éléments du résultat global		278	(95)
Résultat global		313 \$	(154) \$
Résultat net attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		36 \$	(58) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
		35 \$	(59) \$
Résultat global attribuable au (aux) :		•	(/) +
Gouvernement du Canada		314 \$	(153) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
		313 \$	(154) \$
		-	\ · / T

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Période de 13 semaines close le 30 mars 2013 (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012 (Retraité – note 3)	1 155 \$	52 \$	(3 840) \$	(2 633) \$	19 \$	(2 614) \$
Résultat net	_	-	36	36	(1)	35
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies Impôt sur le résultat relatif aux éléments	-	-	375	375	-	375
qui ne seront pas reclassés	-	-	(94)	(94)	_	(94)
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente Impôt sur le résultat relatif aux éléments	-	(4)	-	(4)	-	(4)
susceptibles d'être reclassés	-	1	-	1	-	1
Autres éléments du résultat global	_	(3)	281	278	-	278
Résultat global	-	(3)	317	314	(1)	313
Solde au 30 mars 2013	1 155 \$	49 \$	(3 523) \$	(2 319)\$	18 \$	(2 301) \$

Période de 13 semaines close le 31 mars 2012 (Non audité – en millions de dollars canadiens) (Retraités – note 3)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	1 155 \$	45 \$	(2 855) \$	(1 655)\$	24 \$	(1 631)\$
Incidence de l'adoption de normes nouvelles et révisées (note 3)	-	-	9	9	(1)	8
Solde au 1er janvier 2012	1 155	45	(2 846)	(1 646)	23	(1 623)
Résultat net	_	_	(58)	(58)	(1)	(59)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies Impôt sur le résultat relatif aux éléments	-	-	(117)	(117)	-	(117)
qui ne seront pas reclassés	_	_	27	27	-	27
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente Impôt sur le résultat relatif aux éléments	-	(7)	-	(7)	-	(7)
susceptibles d'être reclassés	_	2	_	2	_	2
Autres éléments du résultat global	_	(5)	(90)	(95)	-	(95)
Résultat global	_	(5)	(148)	(153)	(1)	(154)
Transactions avec les actionnaires						
Participation ne donnant pas le contrôle						
résultant d'un regroupement d'entreprises	-	_	_	_	1	1
Autres transactions avec les détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	_	_	(1)	(1)	_	(1)
Total des transactions avec les actionnaires	_	_	(1)	(1)	1	_
Solde au 31 mars 2012	1 155 \$	40 \$	(2 995)\$	(1 800)\$	23 \$	(1 777)\$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles Résultat net Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles : Amortissement Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	4 5	35 \$ 80 227	(59) \$ 76
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles : Amortissement Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	5	80	, , ,
liés aux activités opérationnelles : Amortissement Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	5		76
Amortissement Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	5		76
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages	5		76
à l'emploi et des autres avantages à long terme Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages		227	
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages		227	
	_	227	221
		(4.46)	(4.42)
postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 9	(146)	(142)
Profit sur la vente d'immobilisations	_	(111) 16	(1) 14
Charge (produit) d'impôt sur le résultat Charges d'intérêts nettes	6 9	7	1 4 9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités	9	,	9
opérationnelles :			
Diminution des clients et autres débiteurs		2	60
Diminution des cherts et autres debiteurs Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(34)	(46)
Diminution des solaires et autres crediteurs Diminution des salaires et avantages à payer et provisions connexes		(76)	(78)
Augmentation (diminution) des provisions		5	(3)
Diminution (augmentation) nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de		•	(5)
roulement lié aux activités opérationnelles		(19)	10
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(8)	(4)
	_	(22)	29
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt		(22) 5	29 7
Intérêts perçus Intérêts payés		(25)	/ (25)
		(25)	(8)
Impôts payés			(6)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités opérationnelles		(42)	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		-	(11)
Acquisition de titres		(269)	(483)
Produit de la vente de titres		336	485
Acquisition d'immobilisations		(74)	(124)
Produit de la vente d'immobilisations		153	20
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		146	(113)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(5)	(4)
Autres activités de financement, montant net		`-	(1)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(5)	(5)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		99	(115)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		298	271
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		397 \$	156 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 (non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la Loi sur la Société canadienne des postes (la Loi), la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La Loi donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur distribution aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions aux termes de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait en date du 1^{er} septembre 2005, tout en respectant toutes les lois applicables. La Société poursuit son évaluation des risques pour la sécurité que pose la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées qui étaient en vigueur à la date de clôture, sauf pour ce qui est des modifications de l'IAS 32 – portant sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers, qui ont été appliquées de manière anticipée, comme l'indique la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le Conseil d'administration, qui a autorisé leur publication, le 23 mai 2013.

Règles de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, à l'exception des cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations à compter du 1^{er} janvier 2013, et de l'adoption anticipée d'une nouvelle norme, qui est expliquée à la note 3. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société, de Purolator Holdings Ltd. (Purolator), du Groupe SCI inc. (SCI) et d'Innovapost Inc. (Innovaposte). Les résultats consolidés de Purolator, de SCI et d'Innovaposte correspondent aux résultats cumulés depuis l'ouverture de l'exercice. Pour la période comparative, cependant, les résultats consolidés d'Innovaposte sont les résultats à compter du 14 mars 2012, soit la date à laquelle Innovaposte est devenue une filiale de la Société. Jusqu'à cette date, la participation dans Innovaposte répondait aux critères d'entreprise commune en vertu de l'IFRS 11, Partenariats, et avait été comptabilisée selon cette norme par la Société, cette dernière ayant évalué les actifs et les passifs (les produits et les charges connexes) en fonction de sa participation dans l'entreprise commune en conformité avec les IFRS applicables. La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement comme le « Groupe d'entreprises de Postes Canada » ou le « Groupe d'entreprises ».

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la direction établit des estimations et pose des hypothèses et des jugements complexes et subjectifs, fondés sur les connaissances acquises, qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la direction et d'autres estimations et hypothèses établies à court terme, ainsi que les résultats réels, puissent exiger un changement important des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées à intervalle régulier. Les révisions d'estimations comptables sont prises en compte dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée, si la révision n'a de répercussions que sur cette période, ou elles sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes ultérieures, si la révision a des incidences tant sur la période considérée que sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

3. Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur à compter du 1er janvier 2013

Certaines prises de position qui sont obligatoires pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretation Committee.

Les nouvelles normes et modifications qui suivent ont été jugées pertinentes pour le Groupe d'entreprises. Par ailleurs, l'adoption obligatoire de ces normes n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés :

- IFRS 10, États financiers consolidés;
- IFRS 11, Partenariats;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités;
- IAS 27, États financiers individuels;
- IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises;
- Modifications des IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 portant sur les dispositions transitoires.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes, qui ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2013, ont eu une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la présentation des soldes et les informations à fournir afférentes.

Modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • Les modifications de l'IAS 19 se répercutent sur la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative pour le Groupe d'entreprises a trait à l'obligation d'utiliser le taux d'actualisation appliqué pour évaluer l'obligation au titre des régimes, plutôt que le taux qui correspond à la meilleure estimation établie par la direction du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes, afin de calculer le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes. Les modifications de l'IAS 19 obligent également la Société à comptabiliser immédiatement en résultat net le coût et les crédits des services passés au titre des avantages non acquis qui découlent d'une modification d'un régime. Enfin, le coût de gestion des actifs des régimes doit être porté en déduction du rendement réel des actifs et donc comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, alors que les autres frais administratifs sont constatés en résultat net.

Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ces modifications ont eu l'incidence suivante sur les chiffres comparatifs :

État consolidé du résultat global

Période de 13 semaines close le 31 mars 2012	Montan présent	 Incidence (l'IAS modifi	19	Montan retrait	
Avantages du personnel Charge (produit) d'impôt sur le résultat	298 4	\$ 70 (18)	\$	368 (14)	•
Résultat net	(7)	\$ (52)	\$	(59)	\$
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	(185) 44	\$ 68 (17)	\$	(117) 27	\$
Autres éléments du résultat global	(146)	\$ 51	\$	(95)	\$
Résultat global	(153)	\$ (1)	\$	(154)	\$

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2012	Montants présentés	Incidence de l'IAS 19 modifiée	Montants retraités
Actifs d'impôt différé Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres	1 819 \$	(11) \$	1 808 \$
avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme Déficit accumulé Participations ne donnant pas le contrôle	7 052 \$ (3 875) \$ 20 \$	(45) \$ 35 \$ (1) \$	7 007 \$ (3 840) \$ 19 \$

État consolidé de la situation financière

Au 1 ^{er} janvier 2012	Montan présent		Incidence d l'IAS 1 modifié	9	Montan retraite	
Actifs d'impôt différé	1 472	\$	(3)	\$	1 469	\$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 719	¢	(11)	¢	5 708	¢
Déficit accumulé	(2 855)	-	9		(2 846)	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	24	\$	(1)	\$	23	\$

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13) • Cette norme définit le concept de juste valeur, prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur en vertu des IFRS et prévoit des obligations d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. L'IFRS 13 a été appliquée à compter du 1er janvier 2013, et ce, de façon prospective. Lors de l'adoption de l'IFRS 13, la juste valeur de certains actifs au titre des prestations des régimes de retraite a été fondée sur le cours de clôture du marché au lieu du cours acheteur, ce dernier étant celui qui servait à établir la juste valeur d'un actif aux termes de l'IAS 39. L'adoption de cette norme fait diminuer de 31 millions de dollars les passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et de 8 millions de dollars les actifs d'impôt différé, et fait augmenter de 23 millions de dollars les autres éléments du résultat global. L'adoption de l'IFRS 13 n'a aucune incidence sur la méthode d'évaluation de la juste valeur des autres actifs et passifs.

Modifications de l'IFRS 7, Informations à fournir – Compensation d'actifs et de passif financiers ● Les modifications apportées à l'IFRS 7 imposent des obligations d'informations visant à permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité, y compris les droits à compensation. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement. En raison de l'adoption anticipée des modifications de l'IAS 32 [voir l'alinéa b) ci-après] le 1er janvier 2013, l'adoption des modifications de l'IFRS 7 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2009-2011 • La seule modification apportée par l'IASB dans le cadre des Améliorations annuelles – Cycle 2009-2011 qui a une incidence sur la Société concerne IAS 34, Information financière intermédiaire, qui prévoit la présentation obligatoire d'informations sectorielles pour le total des actifs et le total des passifs. La Société présentait déjà, dans ses rapports financiers intermédiaires, des informations sectorielles sur le total de ses actifs. Depuis l'adoption de cette modification, le 1er janvier 2013, la Société a commencé à présenter des informations sectorielles sur le total de ses passifs.

b) Adoption anticipée de nouvelles normes, de modifications ou d'interprétations

Modifications de l'IAS 32 portant sur la compensation d'actifs et de passifs financiers • Les modifications de l'IAS 32 clarifient les dispositions en vigueur concernant les droits juridiquement exécutoires de compenser les actifs et les passifs comptabilisés et les intentions de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. Le Groupe d'entreprises a décidé de les adopter de manière anticipée pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2013. Ainsi, certains soldes de règlement avec des administrations postales étrangères qui étaient compensés dans l'état consolidé de la situation financière ne satisfont plus au critère révisé du droit juridiquement exécutoire de compensation. Par conséquent, les clients et autres débiteurs et les fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté respectivement de 81 millions de dollars au 1er janvier 2012 et de 87 millions de dollars au 31 décembre 2012.

c) Normes, modifications et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 dans le cadre de la première phase, « Classement et évaluation », de son projet de remplacement de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (IAS 39). Cette première partie de la norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. L'évaluation initiale des actifs se fera à la juste valeur et pour les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, certains coûts de transaction seront incorporés. L'évaluation ultérieure des actifs financiers se fera au coût amorti ou à la juste valeur.

En octobre 2010, l'IASB a terminé la première phase du projet en intégrant à la norme les exigences relatives aux passifs, qui sont restées presque les mêmes par rapport à l'IAS 39.

L'IFRS 9 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est autorisée. Le Groupe d'entreprises compte appliquer l'IFRS 9 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été mesurée.

4. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

	Terrains		Bâtiments		Améliorations	וחכמנועפא	Matériel de	טממכווסוו	Véhicules		Comptoirs de vente, mobilier et matériel	de bureau		Autre materier	Actifs en cours de	neveroppenieric	Total	
Au coût ou au coût présumé																		
Solde au																		
31 décembre 2012	309	\$	1 726	\$	266	\$	1 278	\$	403	\$	430	\$	888	\$	175	\$	5 475	\$
Entrées	-	Ψ	9	4	2	4	27	*	9	4	2	*	3	*	20	*	72	*
Reclassement comme					_				_		_		_					
actifs détenus en																		
vue de la vente	(2)		(5)		_		_		_		_		_		_		(7)	
Mises hors service	-		_		(2)		(6)		(3)		-		_		_		(11)	
Transferts	_		21		2		_						_		(23)		_	
Solde au	307	•	1 751	•	260	\$	1 299	\$	409	•	432	•	891	\$	172	\$	5 529	•
30 mars 2013	307	\$	1 /51	\$	268	⊅	1 299	⊅	409	\$	432	\$	991	⊅	1/2	⊅	5 529	\$
Cumul des amortissements																		
Solde au																		
31 décembre 2012	_	\$	873	+													2 820	\$
Amortissement				\$	182	\$	704	\$	191	\$	307	\$	563	\$	-	\$		
Amortissement	_	•	16	Þ	182 5	\$	704 17	\$	191 9	\$	307 9	\$	563 10	\$	_	\$	66	
Reclassement comme	-	,		>		\$		\$		\$		\$		\$	-	\$		
Reclassement comme actifs détenus en	-	Ť	16	>		\$		\$		\$		\$		\$	_	\$	66	
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	_	•	16 (4)	>	5	\$	17 -	\$	9	\$		\$		\$	 	\$	66 (4)	
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente Mises hors service	- - -	•	16 (4) -	•	5 - (2)	\$	17 - (6)	\$	9 - (3)	\$	9	\$	10 _ _	\$	_ _ _	\$	66 (4) (11)	
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	- - -		16 (4)	•	5	\$	17 -	\$	9	\$		\$		\$	- - - -	\$	66 (4)	
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente Mises hors service	- - -		16 (4) -	•	5 - (2)	\$	17 - (6)	\$	9 - (3)	\$	9	\$	10 _ _	\$	- - - -	\$	66 (4) (11)	
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente Mises hors service Transferts	- - - -	\$	16 (4) -	\$	5 - (2)	\$	17 - (6)	\$	9 - (3)	\$	9	\$	10 _ _	\$	- - - -	\$ \$	66 (4) (11)	\$
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente Mises hors service Transferts	- - - -		(4) - (1)		- (2) 1		17 - (6) -		9 - (3) -		9		10 - - -		- - - -		(4) (11) –	\$
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente Mises hors service Transferts Solde au 30 mars 2013	- - - - 309		(4) - (1)		- (2) 1		17 - (6) -		9 - (3) -		9		10 - - -		- - - - -		(4) (11) –	\$

En 2013, les coûts d'emprunt incorporés dans le coût des actifs liés au Programme de transformation postale se sont élevés à 2 millions de dollars (1 million de dollars au 31 mars 2012), avec l'application d'un taux de capitalisation de 4,3 % (4,3 % au 31 mars 2012).

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

Valeurs comptables 31 décembre 2012 30 mars 2013	116	\$ 22	\$ 5 \$	143	\$
Valeurs comptables					
Solde au 30 mars 2013	508	\$ _	\$ 25 \$	533	\$
Amortissement	14	_	_	14	
Cumul des amortissements Solde au 31 décembre 2012	494	\$ _	\$ 25 \$	519	\$
Solde au 30 mars 2013	614	\$ 24	\$ 30 \$	668	\$
Transferts	3	(3)	_		
Solde au 31 décembre 2012 Entrées	610 1	\$ 22 5	\$ 30 \$	662 6	\$
Au coût					
	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total	

c) Actifs détenus en vue de la vente

Le Groupe d'entreprises a classé diverses propriétés, qui concernent toutes le secteur Postes Canada, comme étant détenues en vue de la vente à la clôture du premier trimestre de 2013. Le produit de la vente de ces biens devrait permettre de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

5. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

Comme il est indiqué à l'alinéa a) de la note 3, le Groupe d'entreprises a adopté les modifications de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, le 1^{er} janvier 2013. Les informations fournies dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été actualisées afin de communiquer certaines informations complémentaires utiles découlant de l'adoption des modifications de l'IAS 19.

a) Risques associés aux régimes à prestations définies

Risque de capitalisation

L'un des principaux risques auxquels sont exposés les répondants de régimes est le risque de capitalisation, à savoir le risque que les taux de croissance des actifs détenus sous forme de placements et les taux de cotisation des régimes de retraite du Groupe d'entreprises ne soient pas suffisants pour couvrir les obligations au titre des prestations de retraite, ce qui pourrait donner lieu à des passifs non provisionnés. En cas de déficit de capitalisation, les autorités de réglementation exigent que des cotisations spéciales soient versées sur des périodes futures déterminées. La Société peut se prévaloir d'un allégement partiel de ces cotisations spéciales, mais elle doit au préalable obtenir l'autorisation du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités (les ministres). Des précisions à ce sujet et sur les risques associés à l'allégement des cotisations spéciales sont données à la note 5c) et à la note 11b).

Les principaux facteurs qui contribuent au risque de capitalisation sont la diminution des taux d'actualisation et les placements qui n'obtiennent pas les rendements attendus. Par ailleurs, les obligations au titre des prestations de retraite varient aussi en fonction de facteurs non économiques, comme l'évolution du profil démographique des participants. La Société gère le risque de capitalisation en surveillant et en révisant à intervalles réguliers le ratio de capitalisation et en s'assurant que les décisions en matière de placement sont prises conformément à chacune des politiques et procédures applicables et aux lois en vigueur. Les politiques et procédures en matière de placement sont conçues de manière à permettre aux régimes de retraite d'avoir un taux de rendement à long terme suffisant pour atteindre les objectifs de capitalisation et répondre à la croissance continue des obligations au titre des prestations de retraite. Pour les régimes d'importance, des études actif-passif sont réalisées périodiquement afin de garantir que la stratégie de placement de ces régimes demeure appropriée dans des contextes économiques difficiles. Leur stratégie de placement combine en outre la sélection de placements axée sur le rendement et celle fondée sur le passif. La part des actifs des régimes sous forme de placements sélectionnés en fonction du passif présente des caractéristiques qui permettent de compenser une partie de la variation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Autres risques

Divers risques financiers pèsent sur les actifs des régimes du fait des activités de placement qui sont menées. Il s'agit notamment du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque marchandises) et du risque d'illiquidité. De plus, l'obligation au titre des régimes à prestations définies et les coûts s'y rattachant présentent une incertitude de mesure en raison des hypothèses actuarielles utilisées [note 11 g) des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012]. L'incidence de ces facteurs sur la réévaluation des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être importante et volatile parfois.

b) Coûts

Les éléments des coûts des avantages du personnel comptabilisés au cours de la période considérée, qui sont présentés dans les avantages du personnel à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, sont les suivants :

Périodes de 13 semaines closes le			31 mars 2012 (Retraités – note 3)			
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	115 \$	30 \$	145 \$	106 \$	34 \$	140 \$
Coût financier	226	39	265	243	44	287
Produit d'intérêts généré par les actifs						
des régimes	(189)	_	(189)	(212)	_	(212)
Autres frais administratifs	3	-	3	3	_	3
Modifications des régimes	1	_	1	-	_	_
Coûts des prestations définies	156	69	225	140	78	218
Coûts des cotisations définies	2	_	2	3	-	3
Total des coûts	158	69	227	143	78	221
Rendement des titres réservés	-	(5)	(5)	-	(5)	(5)
Composantes du coût comptabilisées						
en résultat net	158 \$	64 \$	222 \$	143 \$	73 \$	216 \$
Pertes (profits) de réévaluation : Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion	1					
des montants inclus						
dans le produit d'intérêts	(744) \$	- \$	(744) \$	(593) \$	- \$	(593)\$
Pertes actuarielles	323	46	369	547	163	710
Composantes du coût comptabilisées dans					\$	
les autres éléments du résultat global	(421) \$	46 \$	(375) \$	(46) \$	163	117
Coûts (crédits) des prestations et						
des cotisations définies, montant net	(263) \$	110 \$	(153) \$	97 \$	236 \$	333 \$

c) Total des paiements versés en espèces

Les paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme sont les suivants :

Périodes de 13 semaines closes le	30 mars 2013	3 31 ma	rs 2012
Prestations payées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes d'avantages	32	\$	37 \$
Cotisations courantes de l'employeur aux régimes de retraite	87		91
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	25		11
Total des paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	144		139
Cotisations aux régimes à cotisations définies	2		3
Total des paiements versés en espèces	146	5	142 \$

Le montant total estimatif des cotisations du Groupe d'entreprises aux régimes de retraite en 2013 n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ce montant estimatif comprend aussi la réduction de cotisations spéciales de solvabilité qui est permise par la loi. La Société a obtenu du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités l'autorisation de se prévaloir de mesures d'allégement de la capitalisation jusqu'au 30 juin 2013, comme elle l'avait demandé.

d) Actifs et passifs

Les montants à ce titre ont été comptabilisés et présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière comme suit :

Aux	30 mars 20	13	31 décembre 201 (Retraités – note :		
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	87	\$	83	\$	
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	3 135	\$	3 508	\$	
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 654		3 571		
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 789	\$	7 079	\$	
Portion courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	72	\$	72	\$	
Portion non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme		\$	7 007	\$	

6. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les filiales de la Société sont assujetties aux impôts sur les bénéfices fédéraux et provinciaux.

Les principales composantes de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes le	30 mars 2013	31 mars 2012 (Retraités – note 3)
Charge (produit) d'impôt exigible sur le résultat Charge (produit) d'impôt différé afférente à l'apparition et à la résorption	(2) \$	4 \$
des différences temporelles	18	(18)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	16 \$	(14) \$

Les éléments de l'impôt sur le résultat qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes le	30 mars 2013				31 mars 2012 (Retraités – note 3)				
	Ava imp		lmpôt omptabilisé	Ap im _l		Avant impôt	Impôt comptabilisé	Après impôt	
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net									
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	375	\$	(94) \$	281	\$	(117) \$	27 \$	(90) \$	
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net									
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(4)		1	(3)		(7)	2	(5)	
	371	\$	(93) \$	278	\$	(124) \$	29 \$	(95) \$	

7. Passifs éventuels

a) Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte avait été initialement présentée en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission avait rejeté la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du Code canadien du travail.

Le 10 octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission que l'ACMPA avait demandé la réactivation de sa plainte sur la parité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, donnant suite à la demande de la Commission à cet effet.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

b) L'ancienne convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de la requête de contestation de la constitutionnalité de la loi forçant le retour au travail présentée par le STTP, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

c) Avant la date où la publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée, trois plaintes ont été déposées (plaintes de 2013) devant la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) qui allèguent, notamment, qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La Commission avait déjà décliné compétence pour entendre des plaintes similaires présentées en 2012 (plaintes de 2012).

À la suite du déclin de compétence par la Commission relativement aux plaintes de 2012, des plaintes ont été déposées contre la Société au nom de membres individuels de l'unité des Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) du STTP, dans divers endroits du pays. Les plaintes allèguent, entre autres, que la Société contrevient à la Loi canadienne sur les droits de la personne en refusant d'accorder l'équité salariale aux FFRS et aux employés travaillant à l'extérieur des installations postales de la Société. Conformément au processus déjà utilisé pour les plaintes de 2012, la Société a demandé à la Commission de décliner compétence pour entendre les plaintes de 2013 en se fondant sur le fait qu'il faudrait d'abord aller au bout du processus interne de règlement des différends à l'amiable.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de ces plaintes, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

d) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises a conclu des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants et avec certains employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le passif éventuel futur au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à cet égard.

e) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.

f) Certains des bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société sera obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si ces biens subissent des rénovations majeures ou s'ils sont démolis en tout ou en partie. À moins que l'un de ces critères n'entre en jeu, aucune provision à cet égard ne figure dans les états financiers consolidés, puisqu'il n'existe actuellement aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante.

La Société a comptabilisé des passifs relatifs au démantèlement pour le retrait d'amiante et d'autres frais de remise en état de sites pour des propriétés qu'elle compte céder en procédant à la vente de ces dernières (ces obligations devraient être transférées aux acheteurs éventuels de ces propriétés, à la date de la vente) ou rénover. Ces passifs sont comptabilisés à titre de provisions.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera à évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

8. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent ce qui suit :

Pour les périodes de 13 semaines closes le	30 mars 2013	31 mars 2012
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	337 \$	352 \$
Immobilier, installations et entretien	90	84
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	115	141
Autres charges opérationnelles	542 \$	577 \$

9. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits et les charges liés aux activités d'investissement et de financement se composent de ce qui suit :

Pour les périodes de 13 semaines closes le	30 mars 201	3	31 mars 20)12
Produit d'intérêts	3	\$	3	\$
Profit sur la vente d'immobilisations ¹	111		1	
Autres produits	-		3	
Produits de placement et autres produits	114	\$	7	\$
Charge d'intérêts	(10)	\$	(12)	\$
Autres charges	(2)		(4)	
Charges financières et autres charges	(12)	\$	(16)	\$
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement				
et de financement	102	\$	(9)	\$

Le profit est principalement attribuable à la cession d'un actif important, classé comme étant détenu en vue de la vente au 31 décembre 2012, lequel a été vendu au cours du premier trimestre de l'exercice.

10. Transactions entre parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Les transactions avec le gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes le	30 mars 201	13	31 mars 20	12
Produits générés par des transactions entre parties liées	80	\$	81	\$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes :				
Envois postaux du gouvernement et envois destinés aux aveugles	6	\$	6	\$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2	\$	2	\$
Charges relatives aux parties liées	8	\$	7	\$

La majeure partie des produits générés par des transactions entre parties liées concernent des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir et exigibles des parties liées, qui sont présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière, s'établissent comme suit :

Aux	30 mars 2013	31 décembre 20	12
Montants à recevoir et exigibles des parties liées			
Inclus dans les clients et autres débiteurs	32 \$	19	\$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	10 \$	10	\$
Produits différés générés par des transactions entre parties liées	7 \$	7	\$

b) Transactions avec le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 31 mars 2012). Au 30 mars 2013, une créance de 1 million de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2012) liée aux transactions avec le Régime était impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 5.

Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et opérationnelles sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 ont trait à celles effectuées entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni des services de transport aérien à Purolator d'une valeur de 27 millions de dollars (29 millions de dollars au 31 mars 2012). Au 30 mars 2013, une somme de 4 millions de dollars était due à la société par Purolator (5 millions de dollars au 31 décembre 2012). Cette somme a été prise en compte dans les fournisseurs et autres créditeurs. Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui étaient comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

11. Justes valeurs et risques posés par les instruments financiers

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs ont été déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 30 mars 2013

	Niveau	1 ¹	Niveau	2 ²	Niveau	3³	То	otal
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	204	\$	193	\$	_	\$	397	\$
Titres négociables	_	\$	501	\$	_	\$	501	\$
Titres réservés	_	\$	560	\$	-	\$	560	\$
Passifs								
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	_	\$	1	\$	_	\$	1	\$

Au 31 décembre 2012

	Niveau 1¹	Niveau 2²	Niveau 3³	Total
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	243 \$	55 \$	- \$	298 \$
Titres négociables	- \$	570 \$	- \$	570 \$
Titres réservés	- \$	560 \$	- \$	560 \$

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des titres négociables et des titres réservés est désormais présentée selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les chiffres comparatifs sont aussi présentés selon une évaluation faite à ce niveau. La cote de crédit de ces titres est toujours conforme à la politique de placement de la Société, qui prévoit des cotes R1 (moyen) pour les placements à court terme et A pour les placements à long terme du Dominion Bond Rating Service.

- 1. Les actifs financiers du niveau 1 sont des actifs évalués aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- Les actifs financiers du niveau 2 sont des actifs évalués à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation à partir de données observables directement ou indirectement autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, y compris des données ou des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- 3. Les actifs financiers du niveau 3 sont des actifs évalués à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation à partir de données de marché non observables qui exige l'utilisation de la meilleure estimation de la direction.

Juste valeur des autres instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs des éléments suivants se rapprochent de leurs valeurs comptables en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes. Au 30 mars 2013, les justes valeurs des prêts et emprunts se chiffrent à 1 356 millions de dollars (1 366 millions de dollars au 31 décembre 2012), contre une valeur comptable de 1 139 millions de dollars (1 143 millions de dollars au 31 décembre 2012). Les justes valeurs sont estimées en fonction des prix cotés sur le marché ou si de tels prix ne sont pas disponibles, en actualisant les flux de trésorerie futurs de l'instrument financier au moyen des taux d'intérêt équivalents en vigueur à la fermeture des bureaux à la date de clôture.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque d'illiquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue des risques de change et d'illiquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • Le Groupe d'entreprises est exposé au risque de change qui découle surtout des règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et du remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, le Groupe d'entreprises a poursuivi la mise en œuvre de son programme de couverture économique visant à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux risques liés aux ventes libellées en DTS prévues. Les montants notionnels des contrats de change à terme s'établissent comme suit :

Au 30 mars 2013

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Fourchette d'échéances	Туре	Juste valeur
Dollar américain	75 \$ US	75 \$	1,00\$/\$ US	15 avril – 23 décembre 2013	Vente à terme	(2) \$
Euro	39 €	52	1,33\$/€	16 avril – 24 décembre 2013	Vente à terme	1
Livre sterling	9 £	14	1,58\$/£	23 avril – 24 décembre 2013	Vente à terme	_
Yen	1 075 ¥	12	0,011\$/¥	23 avril – 24 décembre 2013	Vente à terme	_
Total		153 \$				(1) \$

Au 31 décembre 2012

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Туре	Juste valeur
Dollar américain	16 \$ US	16 \$	0,99 \$/\$ US	10 janvier 2013	Vente à terme	- \$
Euro	9€	12	1,30 \$/€	11 janvier 2013	Vente à terme	_
Livre sterling	2 £	3	1,60 \$/£	11 janvier 2013	Vente à terme	_
Yen	250 ¥	3	0,012 \$/¥	11 janvier 2013	Vente à terme	_
Total		34 \$				- \$

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur les produits dérivés de change s'établissent comme suit :

Pour les périodes de 13 semaines closes le			30 mars 2013	31 mars 2012		
	Profits (pertes) de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits de change	Profits sur dérivés	Total
Latents	(1) \$	(1) \$	(2) \$	1 \$	1 \$	2 \$
Réalisés	1	(1)	_	_	1	1
Total	- \$	(2) \$	(2) \$	1 \$	2 \$	3 \$

b) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque d'illiquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers.

L'accélération du déclin des volumes observée l'an dernier, ainsi que la volatilité du financement du Régime de pension agréé, exerce des pressions constantes sur les liquidités de la Société. Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) reste l'un des plus importants régimes à employeur unique du Canada. La valeur marchande de son actif dépasse 16 milliards de dollars. La volatilité des rendements et la baisse des taux d'actualisation au cours des derniers exercices ont occasionné des déficits de solvabilité importants et alourdi le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi. À titre de répondante du Régime, la Société se doit de financer toute insuffisance de capitalisation du Régime. En plus des mesures internes prises par la Société pour améliorer le rendement global et réduire l'instabilité au sein du Régime, le gouvernement fédéral a accordé un allégement partiel de la capitalisation du déficit de solvabilité pour les régimes de retraite sous réglementation fédérale. L'allégement prévu par la loi est cependant plafonné à 15 % du montant total de la valeur des actifs des régimes et doit être approuvé tous les ans par le ministre des Finances et le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, qui est responsable de la Société.

La Société estime qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour financer ses activités au moins jusqu'à la clôture du premier trimestre de 2014. Ce point de vue est fondé sur les prévisions les plus récentes de la Société, les attentes selon lesquelles les emprunts à court terme approuvés seront renouvelés le 31 décembre 2013 et le fait que le gouvernement fédéral devrait renouveler l'allégement de la capitalisation du déficit de solvabilité dans les limites du plafond de 15 % prévu par la loi. La Société n'a aucune raison de croire, pour l'heure, que ces renouvellements ne seront pas obtenus.

En 2014, la Société prévoit atteindre le plafond de 15 %, à moins que les taux d'intérêt à long terme ou le rendement des actifs n'évoluent de manière significative. Elle ne sera donc plus admise à bénéficier d'un autre allégement de la capitalisation du déficit de solvabilité aux termes de la loi en vigueur. Or, selon les projections financières et compte tenu des emprunts actuellement approuvés, si elle ne peut pas se prévaloir d'un autre allégement de la capitalisation du déficit de solvabilité, elle sera vraisemblablement confrontée à une insuffisance de trésorerie au cours du prochain exercice. Elle devra restructurer son modèle d'entreprise afin de répondre aux besoins changeants des Canadiens et des entreprises canadiennes, et vu l'insuffisance de trésorerie à laquelle elle s'attend, elle évalue toutes les solutions pour maintenir son autonomie financière.

Les facilités d'emprunt autorisées de la Société sont présentées aux notes 17 et 24c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

12. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises.

Toutes les transactions intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant convenu entre les diverses entités juridiques et les divers secteurs concernés. Les opérations sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur le marché, sauf pour le secteur des services des TI qui sont offerts en interne, car Innovaposte exerce ses activités selon le principe du recouvrement des coûts depuis le 14 mars 2012. Sur une base consolidée, la Société n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Période de 13 semaines close le 30 mars 2013 et à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes Produits intersectoriels	1 508 \$ 5	357 \$ 22	39 \$	- \$ 56	- \$ (86)	1 904 \$
Produits opérationnels	1 513 \$	379 \$	42 \$	56 \$	(86) \$	1 904 \$
Produits operationnels	1 313 \$	3/9 \$	42 \$	30 \$	(00) \$	1 904 \$
Main-d'œuvre et avantages du						
personnel	1 109 \$	183 \$	19 \$	22 \$	- \$	1 333 \$
Autres charges opérationnelles	379	194	21	33	(85)	542
Amortissement	66	13	1	1	(1)	80
Charges opérationnelles	1 554 \$	390 \$	41 \$	56 \$	(86) \$	1 955 \$
Résultat opérationnel	(41)\$	(11)\$	1 \$	- \$	- \$	(51)\$
Produits de placement et autres						
produits	120 \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	114 \$
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	_	-	_	(12)
Résultat avant impôt	68 \$	(12)\$	1 \$	- \$	(6)\$	51 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	19	(3)	- `	<u> </u>	_	16
Résultat net	49 \$	(9)\$	1 \$	- \$	(6) \$	35 \$
Total de l'actif	6 454 \$	772 \$	92 \$	87 \$	(428) \$	6 977 \$
Acquisition d'immobilisations	75 \$	3 \$	1 \$	- \$	(1) \$	78 \$
Total du passif	8 866 \$	397 \$	62 \$	39 \$	(86) \$	9 278 \$

Période de 13 semaines close le 31 mars 2012 et à cette date

(Retraités – note 3)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	1 534 \$	374 \$	32 \$	- \$	- \$	1 940 \$
Produits intersectoriels	5	24	3	40	(72)	_
Produits opérationnels	1 539 \$	398 \$	35 \$	40 \$	(72) \$	1 940 \$
Main-d'œuvre et avantages du						
personnel	1 138 \$	186 \$	14 \$	13 \$	- \$	1 351 \$
Autres charges opérationnelles	401	206	18	23	(71)	577
Amortissement	60	16	1	_	(1)	76
Charges opérationnelles	1 599 \$	408 \$	33 \$	36 \$	(72) \$	2 004 \$
Résultat opérationnel	(60)\$	(10)\$	2 \$	4 \$	- \$	(64) \$
Produits de placement et autres						
produits	13 \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	7 \$
Charges financières et autres charges	(12)	(1)	_	-	(3)	(16)
Résultat avant impôt	(59) \$	(11)\$	2 \$	4 \$	(9)\$	(73) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(14)	(2)	1	1	_	(14)
Résultat net	(45)\$	(9)\$	1 \$	3 \$	(9)\$	(59) \$
Total de l'actif	6 196 \$	764 \$	81 \$	95 \$	(401)\$	6 735 \$
Acquisition d'immobilisations	117 \$	9 \$	1 \$	- \$	(1)\$	126 \$
Total du passif	8 150 \$	329 \$	45 \$	47 \$	(60)\$	8 511 \$

POSTES CANADA 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200 OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301 Pour obtenir des informations plus détaillées sur les ressources à votre disposition, veuillez visiter postescanada.ca.



